Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 2, 14 janvier 2005

Association franco-culturelle de Hay River

Un vide est comblé

L'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) vient de compléter l'embauche d'une permanente.

Page 3

Chasse à l'ours polaire

Les quotas sont en hausse

En 2005, 115 ours blancs de plus pourront être abattus au Nunavut.

Page 3

Sur le bout de la langue

Tourtière et compagnie : *petit survol de vocabulaire festif*

Page 5

La Nation dénée fricote avec les syndicats

La Nation dénée lance un projet de recherche conjoint avec les centrales syndicales.

Page 8



Alain Bessette/L'Aquilon

Qui a dit qu'on ne s'amusait pas à l'école? Les élèves de l'École boréale de Hay River ont apporté à l'école leur jouet favori, le 7 janvier dernier.

Dévolution

La FFT en appelle à la commissaire

Les francophones devront être consultés, estime le président de la Fédération.

Batiste W. Foisy

La Fédération Franco-Ténoise (FFT) estime qu'il incombe à Ottawa de consulter les francophones sur la question de la dévolution. Devant ce qu'elle qualifie de « laisser-aller fédéral », elle demande à la commissaire aux langues officielles du Canada, Dyane Adam de se mêler du dossier.

« Nous nous voyons contraints une fois de plus de faire appel à votre pouvoir d'enquête », écrit le président de la FFT, Fernand Denault ,dans une lettre adressée à la commissaire et dont *L'Aquilon* a obtenu copie. « Dans ce dossier de la dévolution, une fois de plus, nos droits ne sont pas respectés », insiste-t-il.

La FFT reproche au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), responsable du dossier de la dévolution, de ne pas se conformer à la *Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les différents mode de prestation de services*, en vigueur depuis avril 2002. Cette politique, prévoit que « avant toute décision d'adopter un mécanisme différent de prestation de services pouvant avoir une incidence sur le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire » les communautés minoritaires doivent être consultés. Selon le président de la FFT, cela signifie que « la population francophone doit être consultée dans *tout* processus de dévolution. »

Jusqu'à présent, assure Fernand Denault, la FFT n'a pas été approchée par le MAINC pour représenter les Franco-ténois dans ce dossier. « Nous sommes forcés de constater que rien ne bouge et notre préoccupation grandit tous les jours », écrit M. Denault à la commissaire Adam. « Nous n'avons pas été consultés, nous souhaitons être consultés et nos sommes prêts à mettre en place les mécanismes nécessaires pour participer à cette consultation », a commenté le président à *L'Aquilon*.

Au MAINC, on affirme ne pas avoir en main toutes les informations nécessaires pour commenter les allégations de la FFT. On ne peut pas non plus confirmer qu'aucune démarche n'a été entreprise à ce jour pour permettre aux francophones de participer aux négociations.

Bon train

Pendant ce temps, entre le gouvernement fédéral, le GTNO et les gouvernements autonomes autochtones, les discussions vont bon train. À la mi-décembre, le premier ministre du Canada lui-même promettait à son ho-

Dévolution
Suite en page 2

Sommaire

Éditorial	Page 4
Horoscope	Page 8
Mots croisés	Page 8
Offres d'emploi	Page 7

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

Rencontre avec le ministre

Le ministre d'État à l'Infrastructure et aux Collectivités, John Godfrey, sera parmi nous lundi le 16 janvier. Avec la députée de Western Arctic, Ethel Blondin Andrew, il tiendra une réunion communautaire au sujet de l'infrastructure dans le Nord à la place au Northern United Place de Yellowknife, à 19 h 30. Le ministre et la députée répondront aux questions du public.

Aide aux jeunes autochtones

Le gouvernement du Canada a octroyé 5 000 $ pour la réalisation d'un projet venant en aide aux jeunes Autochtones des TNO et vise à leur permettre de réussir leur transition vers le monde du travail. Cet argent permettra à dix jeunes autochtones de se rendre dans un camp forestier où ils auront l'occasion de se familiariser avec les compétences, leur langue et l'alphabétisation de base axée sur leurs traditions. D'autres sujets comme le mode de vie sain, les carrières dans les métiers, les connaissances pratiques et la spiritualité seront également abordés au camp.

Pour le Tsunami

La compagnie Northwestel, la filiale de Bell Canada dans le Nord, a décidé de venir en aide aux victimes du tsunami qui a balayé le Sud-Est asiatique, le 26 décembre dernier. Northwestel doublera les contributions de ses employés faits à la Croix-rouge canadienne entre le 26 décembre et le 31 janvier. « Nous encourageons nos employés à participer à l'effort de reconstruction et nous nous engageons à débourser un montant égal à celui versé par nos employés », a déclaré le président de Northwestel, Paul Flaherty

Facultés affaiblies

Selon la Gendarmerie royale du Canada, le durcissement de la loi quant à la conduite avec facultés affaiblies est un succès. Durant la période des Fêtes, c'est-à-dire du 17 décembre au 2 janvier, seulement 15 personnes ont été surprises ivres au volant sur l'ensemble des routes des TNO. Quelque 79 contrôles de routine ont été effectués durant cette même période. Depuis le 1er décembre 2004, la limite d'alcool permise dans le sang pour conduire a été fixée à 0,05 % et les personnes prises en défaut voient leur permis révoqué sur-le-champ.

Bouclier anti-missile

Exceptionnellement, le Conseil de ville de Yellowknife a décidé de s'immiscer dans la politique fédérale. Lors de la dernière réunion du Conseil, le 10 janvier, une motion a été adoptée pour signifier l'opposition de la ville au projet de bouclier de défense anti-missile. La motion proposée par le conseiller Mark Heyck demande au gouvernement de s'opposer au projet militaire cher au président américain, George W. Bush. Elle a été acceptée de justesse, recevant l'appui de quatre conseillers contre trois. Le libellé de la motion sera transmis au premier ministre Martin ainsi qu'au ministre de la Défense, Bill Graham

Dévolution

Suite de la page 1

mologue territorial qu'une entente sur la dévolution de pouvoirs similaires à ceux des provinces serait conclue « prochainement ». Le premier ministre des TNO, Joe Handley, a pour sa part annoncé qu'il s'attendait à ce qu'une entente de principe sur la dévolution soit signée ce printemps et qu'un accord final soit prêt dès 2006.

Que fera la FFT si elle n'est pas consultée d'ici là ? Là-dessus, M. Deneault demeure évasif. « Nous allons regarder nos options et nous allons entamer les démarches nécessaires », se contente-t-il de répondre. Il ajoute qu'il espère que la commissaire aux langues officielles du Canada, émette des recommandations dans ce dossier avant qu'une entente de principe soit signée par les trois paliers gouvernementaux. M. Denault pourrait être déçu, selon un porte-parole du Commissariat aux langues officielles, si la plainte est jugée recevable, cela pourrait prendre jusqu'à six mois avant que des recommandations soient formulées.

Triste tableau

Dans la lettre qu'il adresse à la commissaire aux langues officielles du Canada, le président de la FFT dépeint un bien triste tableau de l'état des services en français aux TNO. « La situation de notre communauté minoritaire devant l'offre de services pitoyables du gouvernement territorial ne fait que s'aggraver, écrit M. Denault. Les communications et les services en français font gravement défaut, notre principale école à Yellowknife est trop petite et sous-équipée […], nos conditions et nos infrastructures sont très loin derrière le modèle de la majorité, la garderie a une liste d'attente qu'elle ne peut satisfaire, la communauté de la capitale travaille depuis plusieurs années pour se doter d'un centre communautaire sans succès, l'affichage est toujours unilingue dans la très grande majorité des endroits publics de la capitale même au palais de justice et à l'Assemblée législative et ses abords, les site Internet gouvernementaux sont unilingues anglais dans la très grande majorité, et notre dernière enquête révélait une détérioration. »

Au moment de mettre sous presse, le Commissariat aux langues officielles n'avait pas encore entamé de démarches formelles en rapport à la plainte de la FFT.

Il s'agit de la seconde plainte formulée par la FFT à la commissaire aux langues officielles, en moins d'un an.

Réunions ordinaires de la Commission scolaire

À partir de janvier, les réunions du bureau de direction de la Commission scolaire auront lieu les 3e mardi de chaque mois à 19 h 30 (et non pas les 3e mercredi). Ces réunions auront lieu à la salle de conférence de la Commission à Yellowknife et au bureau de l'Association franco culturelle à Hay River.
Les dates de réunion seront :

Le 18 janvier
Le 15 février
Le 15 mars
Le 19 avril
Le 17 mai
Le 21 juin



Les REER: de plus en plus populaires

(APF) - Une nouvelle année vient de prendre son envol; qui dit nouvelle année, dit période finale pour contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour l'année d'imposition précédente.

L'année 2005 n'y échappera pas et selon un sondage Ipsos-Reid, réalisé pour le compte de RBC Groupe Financier auprès de 1200 Canadiens, 47 % des répondants ont affirmé qu'ils avaient déjà ou qu'ils planifiaient de faire une contribution à un REER pour l'année d'imposition 2004.

Parmi ceux qui ont l'intention de contribuer à un REER, 84 % disent que la raison pour laquelle ils le font est parce que cela fait partie de leur plan de retraite. Un autre 74 % affirment qu'ils le font pour la déduction fiscale.

Il est à noter que 65 % des répondants à ce sondage avaient déjà contribué à un REER dans les années passées.

Association franco-culturelle de Hay River

Un vide est comblé

L'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) vient de compléter l'embauche d'une permanente.


Catherine Boulanger Alain Bessette/L'Aquilon

Alain Bessette

Première réunion du Conseil d'administration de l'AFCHR, lundi dernier, le 10 janvier. Pour la première fois depuis plusieurs mois, le CA est épaulé par une permanente, Catherine Boulanger, entrée en fonction la semaine précédente.

Mme Boulanger habite Hay River depuis juin dernier alors qu'elle et son copain déménagent de Marie-Reine (près de Peace-River en Alberta) pour venir à Hay River, la ville natale de son copain.

Bien qu'ayant habitée dans les Laurentides (Québec) pendant quelques années, Catherine Boulanger est d'abord et avant tout une Franco-albertaine, née à Fort Vermillon puis ayant vécue à Joussard, Canyon Creek et Marie-Reine de 1979 à 2004.

Mère de quatre enfants, trois de ceux-ci sont inscrits à l'École boréale, Chantay (14 ans), Désirée, (11ans) et Kiera (5 ans). « J'ai été bien étonnée en arrivant. Je croyais que c'était une école d'immersion, » a souligné Catherine qui vante les mérites de l'école de français langue première de Hay River. Cette nouvelle réalité constitue tout un changement pour celle qui a décidé d'enseigner elle-même à ses enfants pendant deux ans, alors qu'elle habitait à Marie-Reine. « C'était un système français d'immersion et il n'y avait pas beaucoup d'aide », indique-t'elle en parlant des services de soutien pour les élèves aux besoins spéciaux. À l'École boréale, les petites classes font une grande différence et elle y a trouvé tous les services dont elle avait besoin. « Et ils (les enfants) sont beaucoup plus intéressés à parler français à la maison, » souligne Catherine.

Horaire de mère oblige, son travail à temps partiel (de midi à 15 h 30), lui permet donc d'être disponible à la fin des classes. Le conseil d'administration est composé de Michael St-John, président, Lionel Painchaud, vice-président, Chantal Groleau-Payeur, trésorière, Janic Rouleau, Secrétaire, et Yvette Bruneau, administratrice.

Chasse à l'ours polaire

Les quotas sont en hausse

En 2005, 115 ours blancs de plus pourront être abattus au Nunavut.

Batiste W. Foisy

La semaine dernière, le gouvernement du Nunavut a annoncé une hausse des quotas pour la chasse à l'ours polaire. Le nombre de bêtes pouvant être récoltées passe de 403 à 518.

L'augmentation n'est pas la même dans chacune des douze zones de chasse à l'ours du Nunavut. Alors que dans la région de la baie de Baffin le quota augmente de 41 ours et de 33 dans la région du golfe de Boothia, dans quatre autres zones il demeure au niveau de 2004. La hausse marque aussi la réouverture de la zone du détroit de M'Clintock où un moratoire sur la chasse était imposé depuis quelques années. Un quota de trois ours y a été accordé.

Selon le ministère de l'Environnement du Nunavut, c'est parce qu'il y a plus d'ours que les quotas augmentent. Il a toutefois été impossible de rejoindre l'expert en ours polaire du ministère, Mitch Taylor, pour obtenir plus de précisions. Ce dernier est absent de son bureau depuis l'annonce de la nouvelle.

Commentant la décision, le ministre nunavutois de l'Environnement, Olayuk Akesuk, a affirmé qu'il était impératif que ce soit le principe de conservation de l'espèce qui guide la gestion des populations d'ours et que c'était en accord avec ce principe que son ministère agissait.

À la section canadienne du Fonds mondial pour la nature (WWF) qui dirige une importante campagne pour la protection des ours polaires, on se dit surpris, mais rassuré par la hausse des quotas. « En principe, nous pensons que cette décision est probablement juste », commente le directeur du programme arctique du WWF, Peter Ewines, qui ajoute cependant que le Fonds n'a pas encore eu accès aux données du ministère de l'Environnement justifiant la décision. « Tout ce que nous pouvons répondre à cette décision, ajoute-t-il, est que nous espérons que l'approche qui sera prise sera celle de la précaution ».

Selon M. Ewines, la chasse n'est pas la principale menace des populations d'ours polaires. « Le WWF est très certainement en faveur de l'usage des ours par les Inuit et Inuvialuit, que ce soit pour la chasse sportive ou pour répondre aux besoins des communautés », dit-il.

Ce serait plutôt les changements climatiques qui surviennent dans l'Arctique qui menacent le plus le prince de la banquise. La fonte hâtive des glaces réduit la période de l'année où la nourriture est plus abondante et donne moins de temps aux ours pour se faire des réserves d'énergie en prévision de l'été et de l'automne. Dans un rapport sur l'impact des changements climatiques sur l'Arctique déposé l'automne dernier par le Comité international de la science arctique, on écrit qu'il « est peu probable que les ours polaires survivent en tant qu'espèce si une grande partie du couvert de glace estival de l'océan Arctique devait disparaître. » Selon les modèles climatologiques les plus pessimistes, d'ici la fin du siècle, la totalité de l'océan Arctique pourrait se libérer de ses glaces en été.

La meilleure façon de s'assurer que les ours polaires ne disparaîssent pas, estime le directeur du programme arctique du WWF, est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement planétaire. « Le WWF, poursuit-il, est certainement préoccupé par la survie à long terme des ours polaires au Canada, si les populations urbaines continuent d'utiliser en si grande quantité les combustibles fossiles et ainsi réchauffer le climat. »

Menacé

L'ours polaire n'est pas, à proprement parler, une espèce menacée. Officiellement son statut est classé « préoccupant » par les autorités canadiennes. Cela signifie que, bien qu'un nombre considérable de bêtes soit répertorié, l'espèce est surveillée étant donné sa sensibilité particulière à l'activité humaine.

On retrouve l'ours blanc dans l'ensemble du monde circumpolaire, mais c'est au Canada que se trouvent les plus grandes des populations. Il resterait, selon les estimations, entre 22 000 et 27 000 ours polaires sur la Terre, dont 15 000 au Canada.

Le Canada est le seul pays au monde à autoriser la chasse sportive à l'ours polaire.

Ne ratez pas notre dossier sur le français au travail la semaine prochaine

Éditorial



Alain Bessette

Deux poids, deux mesures

Que ce soit au niveau du gouvernement fédéral ou à celui du gouvernement territorial, il existe toute une panoplie de lois, de règlements, de politiques et de lignes directrices. Ce cadre législatif et administratif vient encadrer le comportement tant des citoyens que du gouvernement lui-même. En tant que citoyen corporatif, si le journal omet de payer ses impôts ou sa taxe sur les salaires, loi, règlement et politique à l'appui, un fonctionnaire obscur d'Ottawa ou de Yellowknife se fera un devoir de nous rappeler à l'ordre et même de nous imposer une amende. Si un service gouvernemental décide d'octroyer un contrat, mal en prendra au fonctionnaire qui ne suivra pas les lignes directrices surveillées par le Secrétariat de gestion financière du GTNO ou le Conseil du Trésor.

En matière de langues officielles, l'histoire est différente. Bien que ces droits soient enchâssés dans le Constitution du pays, encadrés par une loi fédérale puis une loi territoriale, on a l'impression que n'importe quel quidam peut décider de la marche à suivre. Dans certains secteurs, les lignes directrices sont suivies à la lettre et bien appliquées. Ailleurs, le bon vouloir des fonctionnaires en place décide des modalités d'application. Et si on se plaint de la situation, il y aura toujours une abondance de fonctionnaires, souvent francophones, pour nous rappeler que ces plaintes sont odieuses, mal avenues et qu'elles manquent de respect pour la majorité linguistique. C'est comme si on était coupable de demander aux gouvernements d'appliquer ces règles avec la même fermeté qu'ils appliquent leurs autres lois et règlements.

Préparez-vous détracteurs des droits linguistiques car si les gouvernements procèdent avec la dévolution sans respecter nos droits, il y aura du grabuge!



Alain Bessette/L'Aquilon

Chantay et Marc préparent les melons dans le cadre du déjeuner à l'école, le 7 janvier dernier, à l'École boréale.





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Tourtière et compagnie : *petit survol de vocabulaire festif*



Annie Bourret

J'aimerais débuter l'année 2005 en portant un toast à mes lecteurs et lectrices, avec un bon ***lait de poule***. À cause du mot *eggnogg*, on serait porté à croire qu'on a emprunté ce mot à l'anglais américain. Eh bien, pas du tout! Il s'agit en fait d'une boisson très ancienne, dont on a retrouvé des attestations vers 1750. À l'origine, notre lait de poule est une boisson calmante, confectionnée avec un œuf battu dans du lait sucré aromatisé. L'*eggnog* anglais, lui, a toujours comporté de l'alcool, du rhum ou du vin.

L'expression ***porter un toast*** est bel et bien française. Elle a été empruntée à la langue de Shakespeare au milieu du XVIIe siècle. Il s'agit d'un glissement de sens : le *toast* désignait du pain grillé épicé qu'on trempait dans l'alcool. Quand on portait un toast, on comparait la santé de la personne honorée à celle du pain grillé en question. Aujourd'hui, le sens est celui de boire en l'honneur de quelqu'un. Le plus amusant est que le mot et le verbe anglais viennent eux-mêmes de l'ancien français (*tostee* et *toster*). Le verbe *toster* avait deux sens, celui de «griller » et de « se chauffer»; la *tostee* désignait le pain grillé trempé dans du vin. Le mot *toast* au sens de rôtie a longtemps été un paria en français. Il est désormais admis comme un régionalisme canadien.

Passons à la ***tourtière***, considérée comme une métonymie. Est-ce que cela se mange, une métonymie, me demanderez-vous? Absolument. En fait, ça peut même se boire! Blague à part, la métonymie est une figure de style qui consiste, entre autres, à exprimer le contenant pour le contenu. C'est ce qui est arrivé à la tourtière, dont le nom découle du moule à faire des tourtes et des tartes. La tournure *prendre un verre* est un autre exemple de métonymie, puisqu'on ne boit pas le verre, mais son contenu.

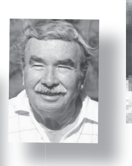
Il existe deux sortes de tourtières. La première, originaire du Lac Saint-Jean, est le gros pâté profond, faite de plusieurs sortes de viandes de boucherie ou de gibier, mélangées à des pommes de terre en cubes, le tout cuisant très lentement. *Le Dictionnaire historique du français québécois* en cite un exemple tiré d'un texte publié en Nouvelle-France en 1646. La deuxième sorte de tourtière est apparue plus tard et correspond au pâté à la viande. Ce mets date du XIXe siècle et Philippe Aubert de Gaspé l'évoque dans son livre *Les Anciens Canadiens* publié en 1863. Un peu comme la poutine (acadienne et québécoise), la tourtière désigne deux réalités différentes mais reliées, légitimes mais apparues à des moments différents de notre histoire linguistique.

Terminons par la bûche de Noël, pâtisserie qui tire son origine d'une analogie avec la forme de la grosse bûche qu'on mettait au feu la veille de Noël, avant d'aller à la messe, coutume en usage à la fin du XVIIe (la bûche, pas la messe!). Le dessert, lui, date des années vingt.

P.-S. : L'adjectif *festif* n'est pas un anglicisme. Tiré du latin *festivus*, il signifie « qui se rapporte à la fête, de la nature de la fête » et a fait son apparition au XVe siècle.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à ***a-bourret@shaw.ca*** *ou à la rédaction du journal.*

Mon avenir c'est ici




Qu'en pensez-vous?

À votre avis, grâce aux initiatives développées, l'immigration francophone en milieu minoritaire ira-t-elle en s'accroissant au cours des cinq prochaines années?

- ❑ ***OUI***
- ❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

L'Atlantique veut séduire les immigrants

Vieillissement de la population, exode rural et diminution du taux de natalité : l'Atlantique n'y échappe pas. Pour renverser la vapeur, l'immigration n'est plus uniquement une porte de sortie, c'est devenu un inconditionnel.

Chaque province adopte ses stratégies et chaque communauté acadienne tente, à sa façon, d'attirer chez elle un plus grand nombre d'immigrants. La Nouvelle-Écosse est un exemple probant de ce constat alors que se tenait, en novembre dernier, la conférence « Immigration et émigration : le Canada atlantique à la croisée des chemins ».

Le gouvernement provincial a également compris l'urgence de la situation alors qu'il veut se doter d'un cadre stratégique pour l'immigration. La communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse, qui a participé à la conférence, a été partie prenante des consultations permettant le développement du cadre. « Ce que l'on remarque, c'est qu'il y a une absence totale de données sur l'immigration dans les communautés francophones. Tout est à faire », affirme le coordonnateur des relations externes à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), Réda Lounis.

Selon M. Lounis, il devient donc essentiel pour la communauté d'être reconnue par les instances gouvernementales. « Notre positionnement cadre parfaitement dans les objectifs mis de l'avant par la province et le gouvernement fédéral », indique-t-il.

Il précise aussi que le *timing* entourant ces consultations ne pouvait mieux tomber puisque tout s'est déroulé en marge du 400e anniversaire de l'Acadie. « Le cadre stratégique devrait être dévoilé par la province d'ici le mois de février 2005 », lance Réda Lounis.

Saint-Léonard – un bel exemple!

Il n'y a pas que dans les grands centres où on s'attaque au dossier de l'immigration. Saint-Léonard, une petite communauté de 1 385 habitants située au nord-ouest du Nouveau-Brunswick, en est un bel exemple.

« Dans toutes les petites communautés de la province, nous devons lutter pour contrer la baisse de la population. À Saint-Léonard, les jeunes quittent pour se rendre vers le sud (Moncton et Dieppe) et ne reviennent jamais. À l'heure actuelle, la population de Saint-Léonard diminue de deux pour cent par année », d'indiquer le maire de l'endroit, Roland J. Martin. Il ajoute que pour contrer ce phénomène, l'immigration se veut la solution idéale.

C'est pour cette raison que le Carrefour d'immigration rurale a été lancé à l'automne 2004; une initiative locale visant à faciliter l'intégration d'immigrants en offrant des services de première ligne. « Les retombées se font déjà sentir. Des personnes de l'étranger ont déjà manifesté un intérêt à venir s'établir ici, à acheter des commerces, etc. » mentionne le maire Martin.

Selon lui, l'exemple de Saint-Léonard servira à d'autres. « C'est un projet pilote qui a entièrement été financé par la municipalité jusqu'à maintenant. Ce projet pourrait facilement s'appliquer à toutes les communautés rurales de la province », indique Roland J. Martin qui attend toujours une réponse des divers paliers de gouvernement pour contribuer au financement du Carrefour.

Pour attirer ces immigrants, il faut les sensibiliser à Saint-Léonard. Selon le maire Martin, il revient à chaque membre du comité du Carrefour d'immigration rurale de faire sa part des choses, donc de se tenir informé de missions acadiennes à l'étranger ou encore d'utiliser d'anciens de la municipalité oeuvrant à l'étranger.



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par le biais de Citoyenneté et Immigration Canada et du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Petites annonces

Les Petites annonces de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603
aquilon@internorth.com



ADMINISTRATION TERRITORIALE DES SERVICES DE SANTÉ DE STANTON

L'employeur préconise un programme d'action positive.
Il est interdit de fumer au bureau.

Commis au service de pédiatrie

(Poste à durée indéterminée, à temps plein)

Le traitement varie de 23,14 $ à 26,23 $ l'heure (soit de 45 276 $ à 51 322 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2004-002438HE
Date limite : le 21 janvier 2005

La vérification du casier judiciaire et un certificat de santé sont des conditions préalables à cet emploi. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant 12 mois pour pourvoir à des postes éventuels.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Adjoint aux ressources humaines
Services aux employés
Administration territoriale des services de santé Stanton
C.P. 10, Yellowknife NT X1A 2N1
Téléphone : (867) 669-4113; fax : (867) 669-4209
Courriel : srh_human_resources@gov.nt.ca

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Commission des accidents du travail
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

AGENT PRINCIPAL DE LA SÉCURITÉ

Yellowknife, TNO

Traitement initial : 40,58 $ l'heure
(soit environ 79 399 $ par année)
Allocation annuelle de vie dans le Nord : 1,18 $ l'heure
(2 302 $ par année).
Nº comp. : SRN°04/32 Date limite : le 28 janvier 2005

Il s'agit d'un poste non traditionnel. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

On peut se procurer une copie de la description du poste en question à l'adresse www.wcb.nt.ca

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Commission des accidents du travail des TNO et du Nunavut, 3e étage, Centre Square Tower, C.P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3. Tél. : (867) 920-3888 ou 1 800 661-0792; fax : (867) 873-4596 ou 1 866 277-3677; courriel : resumes@wcb.nt.ca

Afin de ses prévaloir des avantages en vertu de la politique d'action positive du GTNO, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
En tant qu'employeur, nous appliquons la politique d'action positive.



Territoires du Nord-Ouest — Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Restauration d'un lieu en raison de dommages causés à l'environnement et projet de services de gestion

Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour élaborer un plan de restauration pour les parcs résidentiels Con et Rycon, et pour fournir un projet de services de gestion au cours de la mise en oeuvre du plan de restauration.

On peut se procurer les documents auprès de Jason Goudie, agent des achats et des finances, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 5201, 50e Avenue, Bureau 600, Yellowknife NT X1A 3S9; tél. : (867) 873-7542; fax : (867) 873-0373. Quand vous faites référence à cette demande, utilisez le numéro de référence 055017.

Les enveloppes cachetées doivent parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard à :

15 h, heure de Yellowknife, le 31 janvier 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest — Justice
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Foyers/camps de justice pour les jeunes

Beaufort-Delta - PM000956
Deh Cho - PM000958
Slave Nord - PM000959
Sahtu - PM000960
Slave Sud - PM000961

Le ministère de la Justice du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de proposition auprès d'entrepreneurs désireux d'exploiter des foyers/camps de justice pour les jeunes. Cela comprend des services pour le programme de mise en liberté provisoire et le programme de rechange de foyer/camp de garde en milieu ouvert pour les jeunes. Le principal objectif est de fournir supervision, hébergement et programmation culturelle aux jeunes placés en attendant leur sentence et pour les jeunes qui purgent leur sentence en garde en milieu ouvert. Les paramètres contiennent de l'information supplémentaire sur les fonctions et responsabilités des entrepreneurs.

On peut se procurer les paramètres auprès de Candace M. Cousineau, commis aux contrats, Ministère de la Justice, 6e étage, Palais de justice, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9; tél. : (867) 920-6443; fax : (867) 873-0449; courriel : candace_cousineau@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale, le vendredi 4 février 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef, Finances et administration

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Exigences : Un titre professionnel comptable ou un baccalauréat en gestion des affaires reconnu avec un minimum de cinq années d'expérience reliée à la gestion et à la consultation financières.

Nº du concours : 05-31-2425KC-0003 **Date limite** : le 21 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0283; courriel : dotjobs@gov.nt.ca

Planificateur en matière de mieux-être

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée d'un an)

Le traitement initial est de 67 724 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 49-002435AM-0003 **Date limite** : le 21 janvier 2005

Chef, Services des soins primaires au niveau communautaire

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 76 128 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 49-002436AM-0003 **Date limite** : le 21 janvier 2005

Chef, Établissements et services territoriaux de santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 76 128 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 49-002434AM-0003 **Date limite** : le 21 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Chef des ressources humaines, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-8637; fax : (867) 873-0281.

Chef, Aménagement des forêts

Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 39,04 $ l'heure (soit environ 76 128 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. Il s'agit d'un poste non traditionnel.

Nº du concours : 002428-0003 **Date limite** : le 21 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Chef des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 199 McDougal Road, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléphone : (867) 872-7402; fax : (867) 872-2830; courriel : terry_thompson@gov.nt.ca Site Web : http://www.gov.nt.ca/RWED/hr/opportunities.htm

Soudeur

Ministère des Transports **Hay River, TNO**

Le traitement varie entre 25,40 $ et 28,81 $ l'heure (soit entre 52 832 $ et 59 924,80 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $. Il s'agit d'un poste non traditionnel.

Nº du concours : 3II2417MRB-0003 **Date limite** : le 19 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, Bureau 201, Hay River NT X0E 1G2. Téléphone : (867) 874-5016; fax : (867) 874-2272.

Secrétaire de directeur

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure (soit environ 45 123 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 05-31-2247KC-0003 **Date limite** : le 28 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0283; courriel : kathryn_carriere@gov.nt.ca

Commis, Administration de la faune

Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure (soit environ 45 276 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 52-002442-0003 **Date limite** : le 21 janvier 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Région du Slave Nord, Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2668, Yellowknife NT X1A 2P9. Téléphone : (867) 920-3330; fax : (867) 873-0639; courriel : deanna_lirette@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Territoires du Nord-Ouest

Météo en 2004

Personne n'y a échappé!

(APF) - Pluie, neige, sécheresse; Est, Ouest, Centre... Finalement, la météo n'aura laissé personne pour compte en 2004 si l'on se fie au palmarès des dix événements météorologiques les plus marquants d'Environnement Canada.

Selon ce palmarès, rendu public le 29 décembre dernier, l'année 2004 a permis à Mère nature de provoquer des crues soudaines d'eau, de laisser d'énormes chutes de neige et de laisser les Canadiens dans un froid extême.

L'événement des événements météorologiques, pour la dernière année, est survenu à Edmonton, qui a accueilli, au début juillet, un déluge torrentiel de pluie et de grêle qui a engendré une terrible inondation.

Cette tempête a devancé la tempête de neige qui a enseveli Halifax, le 17 février 2004. Alors que les météorologues prévoyaient une bonne vieille tempête du nord-est dans les provinces maritimes, la plupart des gens y ont vu l'ouragan Juan (événement marquant de l'année 2003) en manteau blanc. On a donc surnommé «Juan blanc» cet ouragan déguisé en blizzard.

Au troisième rang des événements météorologiques 2004, on retrouve l'été dans son ensemble. En effet, dans une grande partie du Canada, la longue fin de semaine de mai, qui marque le début non officiel de notre été, a été pourrie. Il a plu souvent et beaucoup. Personne n'a été épargné, sauf les habitants du Yukon, qui ont pu profiter pleinement de leur congé. En fait, ces journées se sont avérées prémonitoires d'un été qui n'est jamais venu.

L'été est clairement passé au-dessus du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans l'Ouest, les mois de mai à août ont été les plus froids depuis 57 ans. En fait, Winnipeg a sans doute connu son été le plus froid depuis la dernière époque glaciaire.

Une inondation se retrouve au 4e rang alors que des pluies torrentielles qui se sont abattues sur Peterborough le matin du 15 juillet. Une inondation qui a envahi, en quelques heures seulement le centre-ville de cette ville de l'Ontario.

Un été sec et brûlant en Colombie-Britannique et au Yukon se positionne en 5e position. Jamais les forêts de la Colombie-Britannique n'avaient été aussi sèches, si tôt dans la saison. Un système de haute pression persistant, ancré près de la côte du Pacifique durant la majeure partie des mois d'avril à juillet, favorisait un courant d'air du sud accompagné de ciels dégagés et de températures exceptionnellement élevées qui empêchaient les tempêtes d'atteindre la côte.

Aux positions 6 et 7 se retrouvent les températures polaires qui ont frappé l'ensemble du pays en janvier et une gelée d'un milliard de dollars, soit celle qui s'est abattue au matin du 20 août. Cette gelée majeure a frappé plusieurs parties du sud et du centre de la Saskatchewan et du Manitoba, privant les agriculteurs d'excellentes récoltes.

La Nouvelle-Écosse est de nouveau dans ce palmarès, au 8e rang, alors que juste après le jour du Souvenir, cette province a été surprise par le premier assaut de l'hiver, une épaisse couche de neige mouillée que de nombreux résidants préfèrent oublier le plus vite possible.

Dans les Prairies, la neige qui ensevelit le printemps arrive au 9e rang alors que les conditions météorologiques, qui ont eu raison du virus du Nil occidental, prend le 10e rang.

La Nation dénée fricote avec les syndicats

La Nation dénée lance un projet de recherche conjoint avec les centrales syndicales.

Batiste W. Foisy

La Nation dénée, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord (STTN) étudieront le monde du travail sous la lorgnette des Dénés, a-t-on annoncé le 7 janvier.

« Nous avons convenu de financer un projet de recherche pour voir comment, entre autres, il serait possible d'inclure les principes et valeurs traditionnels des Dénés ainsi que nos caractéristiques culturelles dans les conventions [collectives] », explique la chef de la Nation dénée, Noelline Villebrun.

À titre d'exemple, Mme Villebrun mentionne qu'une éventuelle convention collective adaptée à la culture dénée pourrait inclure une clause autorisant les travailleurs à prendre congé pour prendre part à la chasse printanière traditionnelle. Ou encore que la notion de famille immédiate soit étendue aux oncles, tantes et cousins pour permettre aux travailleurs dénés de s'absenter du travail pour assister aux funérailles de leurs proches, comme le veut la tradition.

Le président du STTN, Todd Parsons, indique que la recherche se penchera aussi sur le comportement des multinationales du secteur des ressources naturelles face aux travailleurs autochtones. Ces compagnies, dit-il, « viennent ici et tentent de se présenter comme de bons citoyens corporatifs. Mais. en même temps, elles traitent les Autochtones avec beaucoup de mépris ailleurs dans le monde. Nous voulons documenter les façons dont ces compagnies agissent envers les Autochtones. »

Le vice-président de l'AFPC pour la région du Nord, Jean-François Deslauriers, estime pour sa part que les résultats de cette étude pourront servir lors des négociations avec les employeurs. « Nous devons faire cette enquête exhaustive si nous voulons tenir un discours qui colle à la réalité des travailleurs dénés », affirme-t-il.

La question du respect des quotas d'employés originaires du Nord sera aussi abordée. Déjà en juillet, Jean-François Deslauriers déclarait à *L'Aquilon* que BHP Billiton, qui opère la mine diamantaire d'Ekati, ne respectait pas ses quotas. Une opinion à laquelle la chef de la Nation dénée s'est dit d'accord. « Je ne crois pas qu'ils respectent leurs quotas », a-t-elle dit. L'étude sera l'occasion de vérifier ces allégations.

Un syndicat déné ?

« Cela ne signifie pas nécessairement que nous allons joindre le syndicat », a répété à plusieurs reprise Noelline Villebrun lors de l'annonce du projet. Mais la chef n'écarte pas pour autant l'idée d'un syndicat à la déné. Loin de là.

Elle évoque les Navajos qui ont formé une organisation pour représenter les travailleurs autochtones de l'Arizona. « Je voudrais voir ce qu'il y a dans leur convention et comment on pourrait mettre en œuvre quelque chose de similaire pour les Dénés », déclare-t-elle. « Si les Navajos ont pu le faire en Arizona, je ne verrais pas pourquoi nous ne pourrions pas le faire ici », ajoute la chef laissant la porte grande ouverte aux spéculations sur les intentions de la Nation.

Or, c'est un secret de polichinelle que les syndicats n'ont pas particulièrement la cote chez les Autochtones. L'étude conjointe se penchera donc sur la question de la perception des syndicats par les Dénés.

« C'est quoi le problème, au Canada et dans le Nord ?. Pourquoi les Autochtones sont-ils méfiants vis à vis des syndicats et comment pouvons nous changer cela ? », demande Jean-François Deslauriers qui compte sur les résultats de l'étude pour orienter l'approche de l'AFPC dans ses relations avec les Dénés.

Pour sa part, la chef de la Nation dénée pense que les syndicats peuvent jouer un rôle positif pour faire respecter les droits des travailleurs dénés. Noelline Villebrun, qui précise qu'elle ne souhaite pas faire la part belle aux syndicats, se souvient qu'elle est devenue membre d'un syndicat pour la première fois, dans les années 1980. Elle travaillait, alors, sur l'oléoduc de Norman Wells. « Avec le syndicat nous étions certains de recevoir un salaire horaire de 14,98 $. C'était garanti nous n'avions pas à nous battre pour ça. […] Pendant ce temps, il y avait des gens qui remplissaient des sacs de sables à 50 cents de l'heure, parce qu'ils n'étaient pas membres », raconte la chef.

Les résultats de cette recherche devraient être connus d'ici le début juin.



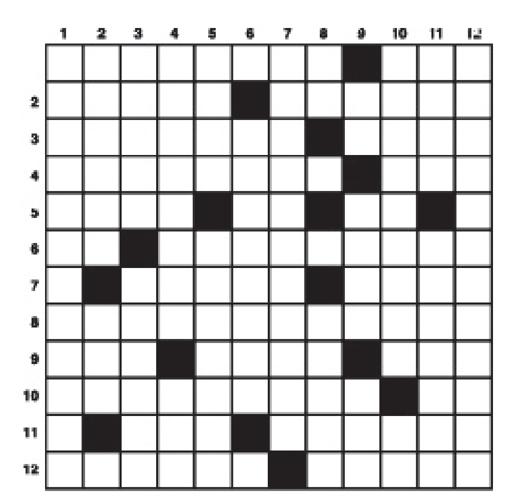
Batiste W. Foisy / L'Aquilon

Maître corbeau sur son toit perché,
se demande bien si une poubelle ne serait
pas à sa portée,
surtout que son fromage,
il a déjà dévoré.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 838



HORIZONTALEMENT

1- Homme politique canadien, chef du Parti québécois 1988-1996. – Pièce de bois pour soutenir une charpente.
2- Doué de vie. – Hirondelle de mer.
3- Bâtiments de fort tonnage destinés au transport maritime. – Administration chargée de la perception des impôts.
4- Étude de la structure d'un organisme vivant. – Mise en mouvement.
5- Qui est relatif à l'homme. – Une lettre les sépare. – Les extrémités d'un tube.
6- Existes. – Rassemblerais.
7- Recouvrit d'un gant. – Titre légal d'une monnaie.
8- D'une façon qui est interdite par la loi.
9- Central Intelligence Agency. – Interjection qui marque la surprise. – Ait une expression gaie.
10- Exciterons. – Connu.
11- Certain. – Fasses tort à quelqu'un.
12- Dénierez. – Colore des couleurs de l'arc-en-ciel.

VERTICALEMENT

1- Qui concerne l'ensemble des États-Unis.
2- Gros fruit. – Plante cultivée pour ses fibres textiles.
3- Concurrent. – Argile.
4- Copierai, singerai. – Cloison, muraille.
5- Nullité. – Offre supérieure à l'offre précédente.
6- Personne qui prend part à une émeute.
7- Citation à comparaître.
8- Gamme. – Contrariété.
9- Se suivent. – Abréviation familière de tramway. – Titre d'honneur anglais.
10- Transporter difficilement avec soi. – Gamme.
11- Sans que la chose soit sue. – Chargés d'ions.
12- Indigente.

RÉPONSE DU NO 837

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	A	N	S	C	R	I	R	E	■	P
2	R	E	P	U	T	E	E	■	A	X	E	R
3	■	G	R	E	E	■	L	E	S	T	■	E
4	P	I	E	S	■	D	A	N	S	A	N	T
5	L	E	S	■	P	E	T	■	A	S	I	E
6	O	S	■	S	E	C	E	S	S	I	O	N
7	N	■	F	E	D	E	R	A	I	E	N	T
8	G	A	L	L	I	N	A	C	E	■	S	A
9	E	P	I	L	A	T	I	O	N	S	■	I
10	■	P	R	E	T	R	E	■	T	A	O	N
11	B	U	T	E	R	E	N	T	■	R	U	E
12	D	I	S	S	E	R	T	E	R	A	I	S

Horoscope



SEMAINE DU 16 AU 23 JANVIER 2005

ANNIVERSAIRES :
16 janvier MEL GIBSON (Capricorne-Chèvre)
17 janvier DALIDA (Capricorne-Tigre)



BÉLIER
Il vous est maintenant possible de mieux savoir discerner ce qui est valable pour vous. Vous avez besoin de preuves dans le domaine des sentiments. Soyez-en certain.



TAUREAU
Vous avez une grande possibilité de mieux vous sentir vivre. Vous êtes apte à mieux vous faire valoir. Croyez-y et tout ira bien.



GÉMEAUX
Vous avez de grands bonheurs à vivre. Il ne faut pas que vous en doutiez. Cela arrivera très bientôt et vous en serez épanoui. Croyez-y fermement.



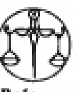
CANCER
Vous avez la possibilité de mieux vous faire comprendre de la part de ceux que vous aimez. Vous êtes capable de modifier plusieurs choses à votre avantage. N'en doutez pas.



LION
Vous êtes rayonnant. On attend beaucoup de vous. Soyez sûr de votre bonne volonté et tout sera à votre avantage. Vous le constaterez bientôt.



VIERGE
Vous pouvez très bien faire valoir votre point de vue dans des questions d'ordre professionnel. La planète Pluton fait que vous voulez bouleverser votre manière de vivre.



BALANCE
Vous vivez des situations où la planète Neptune vous apporte beaucoup de questions imprévues mais profondes. Vous savez ce qui vous convient moralement.



SCORPION
Vous avez la possibilité de vraiment éloigner de votre travail des choses qui pourraient vous être nuisibles. Cela est primordial.



SAGITTAIRE
Vous avez beaucoup à apprendre et la planète Jupiter vous apporte plusieurs choses bénéfiques. Vous en êtes étonné et cela vous rend très heureux. Continuez ainsi.



CAPRICORNE
La planète Mars fait que vous devez à tout prix aller vers des choses nouvelles au plan professionnel. Il ne faut pas que vous soyez trop axé sur des situations qui vous sont défavorables.



VERSEAU
Vous êtes dans une période où tout ce que vous commencez aura un impact heureux sur votre vie. Cela vous apportera une meilleure foi en vous-même. Ne l'oubliez pas.



POISSONS
Vous pouvez présentement vous sentir beaucoup mieux. Plusieurs choses sont en train de s'organiser à votre avantage. Soyez-en très conscient.